

**Publication conformément à la recommandation 26-1 du Code de gouvernement d'entreprise
AFEP-MEDEF**

Paris, le 15 juin 2022

Conformément aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, sont ci-après publiés les éléments de rémunération de Madame Aude Grant concernant les fonctions de dirigeants mandataires sociaux de SFL tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 juin 2022 sur proposition du Comité des Rémunérations et de Sélection.

Madame Aude Grant ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat de Directrice Générale Déléguée, le salaire qui lui est versé résultant de son contrat de travail en rémunération de ses fonctions techniques.